



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



**Édition Chronologique n° 71 du 6 septembre 2024**

TEXTE NOMINATIF

Texte 13

**DÉCISION N° 27/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED**

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.

Du 28 août 2024

**DÉCISION N° 27/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.**

Du 28 août 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 5 3 0 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 11/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED du 15 mai 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.](#)

Référence de publication :

Le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu le décret du 19 juin 2024 portant nomination d'officiers généraux, notamment son article 35 (JO n° 144 du 20 juin 2024, texte n° 89) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de valider les actes dans le système d'information financier CHORUS :

- au titre du rôle de « responsable des engagements juridiques » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1<sup>re</sup> classe (AAP1), comptable ;
- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Berault** Frédérique, adjointe administrative principale de 1<sup>re</sup> classe (AAP1), comptable ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Catouillard** Frédéric, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Choi** Raphaëlle, agent sous contrat de niveau 2 (ASC2), cheffe de la cellule « engagement et ordonnancement » ;
- **Garnier** Elodie, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Hautecoeur** Alexandre, adjoint administratif (AA), comptable ;
- **Le Boulanger** Tiphaine, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Nshimirimana** Digne, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Sebas** Valérie, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;

- au titre du rôle de « certificateur du service fait » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1<sup>re</sup> classe (AAP1), comptable ;
- **Berault** Frédérique, adjointe administrative principale de 1<sup>re</sup> classe (AAP1), comptable ;
- **Catouillard** Frédéric, adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Choi** Raphaëlle, agent sous contrat de niveau 2 (ASC2), cheffe de la cellule « engagement et ordonnancement » ;
- **Garnier** Elodie, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Hautecoeur** Alexandre, adjoint administratif (AA), comptable ;
- **Le Boulanger** Tiphaine, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Nshimirimana** Digne, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Sebas** Valérie, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;

- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;

- au titre du rôle de « responsable des demandes de paiement » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1<sup>re</sup> classe (AAP1), comptable ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Choi** Raphaëlle, agent sous contrat de niveau 2 (ASC2), cheffe de la cellule « engagement et ordonnancement » ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;

- au titre du rôle de « responsable des recettes non fiscales » :

- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2<sup>e</sup> classe (AAP2), comptable ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;

- au titre du rôle de « responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations » :

- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Caro** Vincent, agent sous contrat de niveau 3 (ASC3), comptable auxiliaire des immobilisations ;
- **Prosniewski** Thomas, secrétaire administratif de classe exceptionnelle (SACE), chef de la section « comptabilité auxiliaire des immobilisations ».

**Art. 2.** Délégation est donnée à l'effet de signer les dépenses dont l'ordre de payer ne fait pas l'objet d'une dématérialisation dans CHORUS à :

- **Le Velly** Patrick, ingénieur civil de la défense hors classe (ICDHC), chef de la division « plan » ;
- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense ».

**Art. 3.** La décision N° 11/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED du 15 mai 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes est abrogée.

**Art. 4.** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de 2<sup>e</sup> classe,  
directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes,*

Philippe BRISEMURE.